

- DOCUMENT 1 → Table de mobilité (destinée)
- DOCUMENT 2 → Graphique – Évolution de la composition de l'emploi selon les catégories socioprofessionnelles
- DOCUMENT 3 → Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social
- DOCUMENT 4 → *Extrait d'entretien d'une femme de 37 ans (hôtesse d'accueil, père directeur commercial)*

Attentes essentielles :

Notions	Mobilité sociale, mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée
Mécanismes	On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.
Savoir-faire quantitatifs	Lecture et interprétation de représentations graphiques, de proportions et mesures de variation.

Accroche : «Ascenseur social en panne» - La peur du déclassement...

Mobilité sociale : changement de position sociale au cours de la vie d'un individu (intra-générationnelle) ou entre celle des parents et de l'enfant (inter-générationnelle). Approche par la mobilité inter-générationnelle à privilégier.

Cadre spatio-temporel : France, depuis les années 80.

Problématique : Les analyses de la mobilité sociale observée permettent de distinguer la mobilité structurelle de la mobilité nette. Les évolutions de la structure de l'emploi par PCS permettent d'expliquer une partie de la mobilité sociale (celle qui est subie) mais insuffisantes pour l'expliquer en totalité.

Annnonce du plan : La mobilité sociale peut s'expliquer par les mutations de la structure socio-professionnelle et également par l'influence conjointe de l'école et de la famille

Partie 1 : Une partie de la mobilité sociale résulte de la modification de la structure des emplois par CSP/PCS

1.1. La structure des emplois s'est transformée...

- Déclin des indépendants et salarisation croissante de l'emploi (doc 2).
- Développement des emplois plus qualifiés (CPIS et PIS dans l'éducation, la santé, la RD...).
- Une féminisation et une tertiarisation des emplois (doc 1 et 2).

1.2. ...Ce qui permet d'accroître la mobilité sociale

- L'accroissement des emplois de cadres et de professions intermédiaires allié à un déclin des Ouvriers a contribué mécaniquement à un mouvement général d'ascension sociale (doc 2 et doc 1).
- L'essor de l'emploi féminin, par effet de substitution, a accéléré la mobilité sociale ascendante des hommes vers des emplois plus qualifiés (ils sont sur-représentés parmi les cadres).
- Les études sur la mobilité estiment qu'environ 40% de cette mobilité est liée aux transformations de la structure socioprofessionnelle. C'est pourquoi elle est qualifiée de mobilité sociale structurelle.

Partie 2 : La mobilité sociale est aussi le résultat de l'action de l'école et de la famille

2.1. Le rôle de l'école

- Une démocratisation a permis à un nombre croissant d'individus d'accéder à un niveau de diplôme plus élevé (doc 3 et augmentation du taux de bacheliers parmi les générations d'enfants toutes origines sociales confondues, et des enfants d'ouvriers et d'employés). Une démocratisation a permis un accès plus large à l'enseignement supérieur, notamment grâce au développement des filières courtes notamment BTS et DUT depuis les années 80.
- Un diplôme plus élevé permet généralement d'obtenir un emploi plus qualifié et donc d'accéder à une position professionnelle plus élevée que ses parents, ce qui permet la mobilité sociale inter-générationnelle ascendante (doc 1). Toutefois, un diplôme plus élevé que ses parents ne garantit pas une position professionnelle supérieure. C'est le célèbre paradoxe d'Anderson (risque de déclassement). (doc 4)
- Mais l'origine sociale conditionne aussi la réussite scolaire. Proximité culturelle entre les milieux favorisés et l'École. Pour P. Bourdieu, l'École transforme les inégalités sociales en inégalités de mérite. L'égalité des chances n'est pas assurée par un système favorable aux détenteurs d'un certain type de capital culturel et capable de mettre en place des stratégies scolaires. La mobilité sociale est alors freinée.

2.2. Le rôle de la famille

- La famille transmet du capital culturel favorisant la réussite scolaire selon P. Bourdieu et la dotation en capital économique permet de choisir son offre scolaire (école privée, séjour à l'étranger, cours particuliers) (doc 4 et jeune-femme dont les parents ont tout fait pour assurer sa réussite scolaire).
- La famille transmet aussi du capital social permettant la valorisation des diplômes sur le marché du travail (trouver un stage/le bon stage, avoir connaissance d'un emploi à pourvoir avant tout le monde...).
- Les familles peuvent aspirer à une ascension sociale et mettre en œuvre des stratégies qui influent sur la position sociale de leurs enfants (R. Boudon).

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous montrerez comment une dépression économique peut être source de déflation. (3 points)

Définition «dépression économique» comme récession aggravée, cumulative (cercle vicieux auto-entretenu).

Définition «déflation» comme baisse cumulative des prix

- *Affirmation* : une dépression économique peut être source de déflation
- *Explicitation* : les agents économiques forment des anticipations pessimistes du fait de la crise, ils augmentent donc leur épargne de précaution pour se prémunir d'éventuelles difficultés à venir, aussi pour accroître leur épargne, ils sont contraints de diminuer leurs dépenses de consommation (ou d'investissement). Cette diminution entraîne donc la hausse des inventus pour les entreprises qui vont être tentées de baisser leurs prix pour écouler leurs stocks ce qui va entraîner une déflation.
- *Illustration* : en Europe, après la crise des subprimes de 2008-2009, plusieurs pays ont connu une période de déflation.

2. En quoi l'analyse des classes sociales de Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ? (3 points) (*Annabac*)

Les classes sociales constituent une classification consistant à hiérarchiser la structure sociale à partir de critères principalement économiques. On peut distinguer deux approches différentes des classes sociales, celle de Marx et celle de Weber.

- Pour **Karl Marx** (1818-1883), les classes sociales sont déterminées en fonction des rapports de production. Dans la société capitaliste, les rapports de production sont définis par la propriété des moyens de production. Ainsi, on distingue la classe des capitalistes, ou bourgeoisie, de la classe ouvrière. La première est propriétaire des moyens de production, alors que la seconde ne possède que sa seule force de travail qu'elle vend à la bourgeoisie. Cette situation « objective » dans les rapports de production définit une « classe en soi ». Mais la prise de conscience d'intérêts communs entre les ouvriers la constitue en « classe pour soi ». Dès lors, elle entre en lutte contre la bourgeoisie afin de mettre fin à son exploitation.
- Pour Marx, la division de la société en groupes hiérarchisés ne repose que sur les classes sociales. Pour **Max Weber** (1864-1920), les classes sociales ne sont qu'une des dimensions de la stratification sociale. Elles regroupent des individus qui connaissent la même situation économique, c'est-à-dire ayant des chances identiques de se procurer des biens (classes de possession) et ayant les mêmes intérêts économiques (classes de production). Cependant, contrairement à Marx, les classes sociales, pour Weber, ne constituent pas de véritables communautés. Les individus appartenant à une même classe sociale n'ont pas conscience d'appartenir à cette classe. Pour Weber, les classes sociales constituent la première dimension de la stratification sociale. Les deux autres dimensions sont le « groupe de statut, qui concerne l'honneur social ou le prestige », et le parti, qui renvoie à l'accès au pouvoir politique.

Marx et Weber n'ont pas la même approche des classes sociales, ce qui a des conséquences sur leur analyse de la structure de la société

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités qu'il met en évidence.

Présentation : Le graphique qui est une courbe de Lorenz cherche à montrer la distribution des niveaux de vie appréhendés à partir des R disponibles des ménages en tenant compte de leur taille, et des patrimoines correspondant au biens immobiliers et actifs financiers notamment. Ces R en 2009 et patrimoines en 2010 en France sont exprimés en % cumulés. Les ménages sont également présentés en % cumulés. Le document provient de l'INSEE.

Réponse à la question à partir du document :

Nous chercherons à caractériser les inégalités que le document met en évidence.

- Inégalités de R

Les revenus sont inégalement distribués en France en 2009 puisque la courbe figurant la distribution des R se situe en deçà de la diagonale indiquant une répartition égalitaire. En effet, 30 % des ménages les moins riches bénéficient de 15% des revenus disponibles distribués en France en 2009. A l'autre extrémité de la hiérarchie selon la richesse, on peut constater que 30% des ménages les plus riches bénéficient de la moitié des revenus disponibles distribués en France en 2009. Les inégalités de revenu sont bien réelles.

- Inégalités de patrimoine

En ce qui concerne le patrimoine, les inégalités sont aussi présentes en France. En 2010, en France, 30% des ménages les moins riches possédaient environ 2% du patrimoine total tandis que les 10% les plus riches possédaient un peu moins de 50% du patrimoine total. Les inégalités sont criantes.

- Comparaison

La comparaison entre inégalité de revenu et de patrimoine montre que les inégalités de patrimoine sont bien plus importantes que celles du R disponible. En effet la courbe présentant la distribution des patrimoines en France en 2010 est plus éloignée que celle du revenu (2009) de la diagonale du graphique représentant une égalité parfaite. Si 50% des ménages les plus pauvres possèdent 8% du patrimoine total en France en 2010, les mêmes 50% des ménages les plus pauvres bénéficiaient de 30% du revenu disponible versé en France.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez pourquoi un pays peut avoir intérêt aujourd'hui à mener une politique protectionniste.

Introduction :

Après le protectionnisme des années 30 dû à la crise économique, le libre-échange s'est développé sous l'effet du GATT à partir de 1947. Cependant, l'idée de protectionnisme réapparaît périodiquement dans les pays développés, notamment depuis la crise de 2008. Le protectionnisme est une politique commerciale visant à favoriser les entreprises nationales par rapport aux concurrents étrangers, par différents moyens susceptibles de limiter les importations ou favoriser les exportations. Il peut prendre la forme de droits de douane, de subventions, de quotas d'importations (restrictions quantitatives), ou de réglementations (normes).

Le protectionnisme resurgit, effectivement ou à l'état de menace, à certaines périodes et dans certains pays.

Nous allons analyser les raisons pour lesquelles un pays peut avoir intérêt à mener une politique protectionniste. Nous verrons que le libre-échange ne favorise pas tous les pays. Nous montrerons alors que certains secteurs d'activité sont alors à protéger dans une certaine mesure. Le protectionnisme peut encore se justifier pour riposter à une concurrence déloyale.

1) Le libre-échange ne favorise pas forcément tous les pays.

- Les pays qui peuvent avoir un intérêt à mener une politique protectionniste sont en premier lieu ceux qui sont déficitaires (exportations inférieures aux importations), tels que la France ou les Etats- Unis. Depuis 1967, la BC française a été le plus souvent déficitaire. Le solde (exports – imports) se dégrade depuis la fin des années 90, et le déficit est constant et croissant à partir des années 2000, jusqu'à atteindre près de 4 % du PIB en 2013 (doc 3). Dans ce cas, le protectionnisme a pour but de diminuer les importations afin de rééquilibrer la balance commerciale.

- Certains pays ont pu connaître des échanges déséquilibrés avec l'extérieur. La dégradation des termes de l'échange compare la variation des prix des X relativement aux M. Certains pays doivent exporter toujours davantage pour financer leurs M. Les prix des X >M. Certaines spécialisations sont moins avantageuses que d'autres. Une spécialisation avantageuse pour le pays doit connaître une demande croissante et un prix qui se maintient à un niveau élevé. Nombre de PMA connaissent une dégradation des termes de l'échange parce que spécialisés dans des matières premières dont ils ne peuvent avoir la maîtrise du prix (cours mondiaux).

2) Certains secteurs à protéger de la concurrence extérieure à certaines conditions

- Le protectionnisme peut être orienté sur un secteur particulièrement menacé. C'est souvent le cas des industries anciennes telles que le textile. C'est un « protectionnisme défensif » qui a pour but de donner au secteur du temps pour s'adapter à la nouvelle concurrence en se modernisant, ou pour disparaître progressivement en prévoyant des solutions de reconversion pour les salariés. Le secteur textile a longtemps été protégé des importations par l'accord multifibre qui fixait des quotas sur les exportations asiatiques. C'est ce qui s'est passé dans le textile au EU et en Europe, Mais après la levée totale de ces restrictions (2004), les importations de vêtements ont augmenté non pas progressivement mais de façon massive, menaçant des pans entiers de l'industrie textile avec pour conséquence une hausse forte du chômage dans ce secteur employant une main d'œuvre nombreuse et peu ou pas qualifiée. Dans ce cas, le pays peut faire jouer la « clause de sauvegarde » prévue par l'OMC en cas de déficit brutal et profond. (Doc 2)

- Inversement, le protectionnisme peut être justifié pour protéger les industries naissantes, c'est un « protectionnisme éducateur », préconisée par l'Allemand List au XIXème siècle pour les industries encore incapables de supporter la concurrence de pays plus avancés économiquement. Cette politique est pratiquée aujourd'hui par les PED vis-à-vis des PD, et entre PD, comme l'a fait avec succès l'Europe pour construire une industrie aéronautique compétitive face à l'américain Boeing.

- On peut ajouter des raisons stratégiques pour le pays qui pourraient justifier la mise en place de mesures protectionnistes. (liées à l'autosuffisance, la défense du pays ...)

3) Enfin, le protectionnisme peut être justifié pour riposter à une concurrence déloyale ou considérée comme telle. C'est la raison souvent invoquée par les EU qui se plaignent que les firmes étrangères sont favorisées artificiellement pour différentes raisons : Elles ne respectent pas les brevets déposés par les firmes US, leurs gvts leur accordent des subventions, elles pratiquent le dumping social ou le dumping tout court (doc 1).

(Le dumping social est une stratégie dont sont « accusés » certains PED consistant en une gestion de la main d'œuvre niant les « droits fondamentaux des travailleurs* », à savoir des salaires extrêmement bas, des conditions de travail indignes (horaires très longs, heures sup non payées, conditions de sécurité élémentaires non respectées, pas de droits syndicaux, etc.)

* normalement à peu près respectés dans les PD.

Conclusion : Les raisons du protectionnisme sont multiples et plus ou moins valables (réelles ou simples prétextes). Il peut être général ou limité à certains produits et temporaire. Cependant, les libre-échangistes soulignent les risques de cette politique, tels que la hausse des prix, qui pénaliserait en premier lieu les populations les plus modestes, que le protectionnisme est censé protéger, ou l'impossibilité due à la DIPP. Le débat reste donc entier et est très présent en ce moment.